

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 8

Artikel: Rassemblement de troupes de 1861 [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 8

Lausanne, 20 Avril 1862.

VII^e Année

SOMMAIRE. — Rassemblement de troupes de 1861 (*fin*). — Race chevaline. Essais d'amélioration dans le canton de Vaud. — Nouvelles et chronique.

RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE 1861.

(*Fin.*)

Ce résultat peut être considéré comme satisfaisant, surtout si l'on considère que la troupe était placée sur un terrain difficile, que les hommes portaient leurs munitions et leurs vivres, qu'ils avaient déjà fait le matin une bonne marche, que depuis le 14 ils n'avaient pas cessé de marcher et manœuvrer, et que toutes les nuits avaient été passées au bivouac. L'artillerie ayant dû tirer contre des points choisis dans la montagne, où il n'aurait pas été possible d'aller placer des cibles, on ne peut estimer exactement la justesse de son tir, mais l'on peut néanmoins le considérer comme bon.

En arrivant au pont du Diable, l'ennemi qui avait été sensé résister dans toutes les positions où l'on avait placé des cibles, dut se replier sur le St-Gothard, attaqué qu'il était par le détachement n° 1, qui, muni d'artillerie de montagne, avait, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Meyer, franchi la Furka la veille, et attaquait à Hospenthal.

En arrivant dans la vallée de la Reuss, la division fut immédiatement organisée en brigades.

La brigade n° 1, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Meyer, alla bivouaquer à Hospenthal.

La brigade n° 2, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Welti, bivouaqua à Andermatten.

L'état-major établit son bivouac pour cette nuit avec la brigade n° 2. — Ici se terminait la première partie des manœuvres.

18 août. — Le 18 était un dimanche. Le service divin fut célébré dans les deux camps d'Andermatten et d'Hospenthal, dans les deux langues et les deux cultes. Les chefs de brigade durent passer une inspection des troupes mises sous leurs ordres. Le reste de la journée fut consacré au repos.

Plan de la 2^e partie des manœuvres.

A partir du 19, la seconde partie des manœuvres commençait. On supposait que l'ennemi, repoussé dans la vallée de la Reuss, obligé d'abandonner successivement toutes les positions qu'il avait occupées, n'offrait plus de résistance et était en pleine retraite dans la vallée du Tessin. Mais l'on avait reçu l'avis que les troupes suisses qui occupaient le Bas-Valais, étaient repoussées par une attaque venant de l'Ouest, et la division, après avoir détaché un corps chargé de suivre la colonne qui se retirait par le Tessin, devait se porter rapidement dans le Valais, et tâcher d'atteindre la position de Fenges pour arrêter l'ennemi qui remontait la vallée du Rhône.

Dans le but de masquer ce mouvement, la brigade n^o 2 fut envoyée par le St-Gothard jusqu'à Airolo; là elle dirigea une compagnie de carabiniers dans le Tessin, et tournant à droite, elle dut traverser le Nufnen pour rejoindre dans le Haut-Valais la brigade n^o 1 qui y arrivait après avoir traversé la Furka, et marcher ensemble sur Brieg et le Valais. Ces mouvements eurent lieu dans les journées des 18, 19 et 20.

19 août. — Le 19, la brigade n^o 1 se porta à Réalp, où elle bivouaqua. La brigade n^o 2 se porta à Airolo, où elle fut cantonnée.

20 août. — Le 20, la brigade n^o 1 partit à 4 heures, passa la Furka, fit une halte de demi-heure au glacier du Rhône, et se porta de là à Münster, où elle bivouaqua. La brigade n^o 2 partit à 2 ¹/₂, passa le Nufnen et arriva à St-Ulrichen, où elle bivouaqua.

La brigade n^o 2 arriva à St-Ulrichen peu d'instants avant la brigade n^o 1, mais à peine la tête de la colonne venait-elle de s'établir, la queue n'étant pas encore arrivée, qu'elle vit défilier sur la route la brigade n^o 1, qui traversait St-Ulrichen pour pousser jusqu'à Münster.

21 août. — Le 21, les deux brigades sont réunies à Brieg, où elles arrivent de bonne heure, en bon ordre. Elles furent cantonnées à Brieg, l'avant-garde à Glyss, l'arrière-garde à Naters et à Mœrell.

Il doit être permis au commandant en chef d'exprimer le sentiment de profonde satisfaction qu'il éprouva en voyant défilier devant lui ces

troupes qui venaient de faire des marches forcées, l'une par-dessus les cols élevés de la Furka et du Nufenen et par la pluie, l'autre par la route fatigante et poudreuse de St-Ulrichen à Brieg par une chaleur caniculaire, et les voyant marcher d'un pas ferme, en bon ordre et par faitement en état de combattre si elles eussent rencontré l'ennemi.

22 août. — Le 22 fut un jour de repos. Le commandant en chef passa une inspection de toute la division; la tenue de la troupe était parfaite. Il y eut un changement de cantonnement; le bataillon 51 qui avait été cantonné la veille à Naters, fut posté à Viège du côté de Finges. Une compagnie de carabiniers, cantonnée à Mœrell, fut avancée à Brieg.

23 août. — Le 23, la division se mit en marche à deux heures du matin, afin d'atteindre Finges dans la journée s'il était nécessaire.

Cette marche ne présenta rien à remarquer. Les inondations du Rhône interceptaient la route en quelques points et en particulier en amont de Tourtemagne; l'infanterie dut faire un détour par le pied de la montagne, tandis que les troupes à cheval, l'artillerie et les bagages, passèrent au travers de l'inondation. Arrivés à la hauteur de Loèche, à Susten, la division s'arrête et établit son bivouac, sa présence à Finges n'étant pas nécessaire, et cette position, par son manque d'eau, n'étant pas propre à un bivouac.

24 août. — La position de Finges est connue, les combats livrés à diverses reprises par les Valaisans et en particulier la vigoureuse résistance qu'ils opposèrent en 1799 aux troupes françaises, ont inscrit ce nom avec honneur dans l'histoire militaire du Valais.

Le Rhône, après avoir depuis Louèche longé le pied des escarpements qui bordent la vallée à droite, décrit une courbe et passe au pied des escarpements de gauche.

Dans cette courbe il entoure la position de Finges, jouant ainsi le rôle d'un vaste et profond fossé que ses eaux torrentueuses rendent infranchissable.

La grande route remonte de Sion à Sierre le long de la rive droite du Rhône; après Sierre elle tourne, vient passer le Rhône sur un pont de bois et traverse ensuite la position de Finges.

Des deux côtés du fleuve se trouvent des escarpements, mais ceux de Finges dominant ceux qui se trouvent du côté de Sierre. Des deux côtés le terrain présente une série d'ondulations et des mamelons qui sont partout franchissables, mais qui sont très favorables à la défense. Sur la rive gauche du côté de Finges une vaste forêt de pins couvre le terrain sur un espace d'une demi lieue. Sur la rive droite

l'on rencontre des prairies, des champs coupés de haies, de nombreuses vignes, et à une demi-lieue le village de Claret et la ville de Sierre.

Une route peu large et montueuse suit la rive gauche du Rhône depuis Sion; elle vient aborder la gauche de la position de Finges, mais elle est aisée à défendre et à couper.

C'est dans cette position qu'on supposait que, le 24, la division devait de nouveau rencontrer l'ennemi, recevoir son attaque, le repousser, et, reprenant l'offensive, le refouler en arrière de Sierre.

L'ennemi devait de nouveau être figuré par la compagnie de carabiniers n° 37 sous la direction de M. le major Krauss; elle alla occuper ses positions sur la rive droite dès le grand matin.

La compagnie de sapeurs fut aussi envoyée à 2 heures du matin pour exécuter quelques travaux défensifs sur la rive gauche. Elle y exécuta rapidement des batteries pour les pièces de la division, un fossé de carabiniers sur les pentes raides qui dominent le pont, enfin elle barricada fortement ce dernier.

La division se mit en route plus tard. La 1^{re} brigade, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Meyer, formée de deux bataillons d'infanterie et d'une compagnie de carabiniers, garnit les hauteurs qui dominent le Rhône; les 7 pièces d'artillerie sont placées derrière les épaulements qui y ont été préparés.

La 2^{me} brigade, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Welti, composée aussi de deux bataillons d'infanterie et d'une compagnie de carabiniers, est massée en colonne sur la route, derrière les premiers mamelons; à un signal donné le feu éclate sur les deux bords. Les carabiniers du major Krauss, distribués avec intelligence sur la rive ennemie, entretiennent un feu très vif.

Les hauteurs de la rive gauche, entièrement couronnées de tirailleurs et d'artillerie, répondent par une fusillade bien nourrie à laquelle se mêlent les éclats du canon. Les carabiniers, les chasseurs répandus sur les pentes et les crêtes qui contournent le Rhône, utilisent tous les plis du terrain et les buissons pour se dissimuler à la vue de leur adversaire tout en faisant feu sur lui.

Cependant l'ennemi a réuni une colonne d'attaque avec laquelle il veut emporter le pont. Ce mouvement offensif réussit d'abord; il parvient à franchir la barricade, mais il est bientôt arrêté par le feu presque à bout portant d'une compagnie d'infanterie embusquée derrière la chaussée de la route; après s'être maintenu quelques instants maître du pont, il est forcé de l'abandonner et de se retirer, c'est ce moment que l'on choisit pour faire avancer la 2^{me} brigade. Celle-ci, gardée par M. le colonel Wieland et le lieutenant-colonel

Welti, s'élançant au pas de course, se précipite comme un torrent sur le pont, le franchit et, escaladant les hauteurs situées de l'autre côté, s'en empare et s'y établit.

Aussitôt le pont franchi par la 2^e brigade, la première cesse ses feux et se reforme sur la route, prête à appuyer la 2^e.

La seconde brigade s'avance en combattant; elle couronne successivement les coteaux qui séparent Sierre du Rhône; pendant ce temps, la 1^{re} brigade suivant son mouvement, avance le long de la route en colonne, en ayant ses tirailleurs sur les pentes de droite, pour en débusquer les tirailleurs ennemis. On arrive ainsi à l'entrée de Sierre. La 2^e brigade qui en couronne les dernières crêtes sur la gauche, couvre de ses feux cette ville, tandis que la 1^{re} y entre en colonne d'attaque et force l'ennemi à l'abandonner.

Le combat se termine à Sierre. La division fait une halte, pendant laquelle elle reçoit une distribution de vin offerte par le district et la ville de Sierre.

Au bout de quelques instants de repos, la division est remise en marche et dirigée sur Sion, où elle arrive de bonne heure encore, en bon ordre, après une journée, que la manœuvre de Finges et la marche de Susten sur Sion, par une poussière affreuse et une chaleur extrême, peut mettre au nombre des plus fatigantes du rassemblement.

La division tout entière établit son bivouac sur la rive gauche du Rhône, au lieu dit au *Champ sec*.

25 août. — Le 25 était un dimanche. Le service divin fut célébré en plein air sur l'emplacement même du bivouac dans les deux langues et les deux cultes. Après midi, la division fut passée en revue par M. le conseiller fédéral Stämpfli, chef du département militaire.

M. le conseiller fédéral avait suivi toutes les manœuvres; il avait pu s'assurer par lui-même de la manière dont la troupe s'était comportée; il put constater qu'après quinze jours de fatigues elle était en parfait état, et juger d'après elle, de ce que l'on pourrait attendre de l'armée tout entière.

Ce fut avec un véritable plaisir que, après l'inspection, le commandant en chef transmit à la troupe l'expression de la satisfaction du chef du département militaire fédéral.

Le 25 au soir, un repas offert par le gouvernement du Valais, réunit dans la salle du théâtre le corps d'officiers du rassemblement, reconnaissant de l'accueil qu'il recevait; pendant ce temps une distribution extraordinaire de vin était faite à la troupe par les ordres de l'autorité locale.

26 août. — Le 26, dès le grand matin, les convois du chemin de

fer emmenèrent successivement les troupes, qui toutes, sauf le bataillon 51 et la compagnie des guides, furent rendus dans leurs cantons le soir même.

Le bataillon 51, partant à 3 heures de Sion, aurait pu être rendu le soir même à Coire, toutes les mesures avaient été prises pour cela ; mais sur la demande d'être autorisé à s'arrêter pour la nuit à Zurich, le commandant en chef permit le retour en deux jours.

Quant à la compagnie de guides, continuant l'épreuve comparative des selles, elle dut faire encore deux étapes à cheval, et prendre la voie ferrée à Aigle pour Genève, où elle rentra le 28.

RACE CHEVALINE. — ESSAIS D'AMÉLIORATION DANS LE CANTON DE VAUD.

Dès les premières années de l'indépendance du canton de Vaud, le gouvernement comprit, ainsi que les particuliers, l'importance qu'il y avait à améliorer notre race chevaline, soit au point de vue du marché étranger, soit à celui des besoins du pays. Cependant jusqu'en 1808 aucune mesure ne fut prise à cet égard. Ce ne fut que le 30 mars de cette année que parut un décret du Conseil d'Etat qui accordait des primes et des accessits de district et une haute prime cantonale pour les étalons. Les conditions étaient que l'étalon fût indigène, franc de toute tare, âgé de 3 ans au moins, élevé dans le canton et depuis un an chez son propriétaire actuel.

Ce système ne parut pas suffisant au Conseil de santé, entre les mains duquel la question avait été remise. Dans un rapport du 3 août 1813, il indique les lacunes et les vices de l'arrêté de 1808, qui ne portait son action que sur les étalons seuls, sans s'occuper des juments ; en outre les primes étant obligatoires, il arrivait souvent que le plus mauvais cheval, présenté seul au concours de district, était également primé ; de plus, l'arrêté de 1808 exigeant que les étalons fussent nés dans le canton et depuis un an au fourrage de leur propriétaire, il en résultait que les types améliorateurs étrangers étaient exclus et qu'on ne faisait que perpétuer les défauts de la race indigène. Un autre vice de cet arrêté était de n'accorder de primes aux étalons que depuis l'âge de 3 à 5 ans ; ce qui engageait en quelque sorte les propriétaires à les faire castrer ou à les vendre à l'étranger précisément à l'âge où ils auraient donné de meilleurs produits que dans leurs premières années. En conséquence le Conseil de santé proposa